

ASSEMBLEE GENERALE DU SRBC 20 JUIN 2025

La réunion s'est tenue en présence de Madame Arzur représentant l'équipe municipale de St Renan

Rapport moral :

Le club compte actuellement 157 adhérents, dont 69 licenciés (160 adhérents et 72 licenciés l'année précédente). Age moyen 78 ans pour les femmes, 76 pour les hommes ...

Remerciements :

Alain Meunier, Marcel Yodo, Olivier Masson qui m'ont complété pour l'organisation des tournois, et Michel Rivain et son équipe pour l'organisation des parties libres du lundi

les membres du Conseil d'Administration pour leur aide et leurs actions veillant à la bonne marche du club, et plus particulièrement les membres du Bureau pour leur engagement

les enseignants, Françoise Venon, qui a malheureusement quitté ses fonctions en cours d'année, Michel Rivain, Georges Nieto et Dominique Boulbin

la municipalité pour la mise à disposition des salles, ainsi que Ségolène et Nicolas pour leur aide dans leur gestion.

Les tournois se sont déroulés dans une excellente ambiance. Les séances du mercredi et du vendredi ont réuni 1950 paires contre 2090 l'année précédente, soit une diminution de 9 %, alors que l'on notait déjà une baisse de 6,7 % l'année d'avant. Heureusement les parties libres du lundi ont accueilli plus de 200 paires, donc globalement la participation est stable.

Les compétitions : se sont distingués

Michèle Bru et Yves Thibaud en finale nationale paire mixte

Marcel Yodo et Nicole Terrier en finale de ligue paire mixte

Marcel Yodo, Nicole Terrier, Michèle Bru., Etienne Deruelle, Michèle Cevaer en finale de ligue senior open par 4

Georges Nieto et Christophe Suard en finale simultanée challenge de printemps par 2

Joelle et Dominique Boulbin, Fabienne Hipeau et Jean Jacques L'Elchat 1^{er} au challenge d'été par 4 à Lannion

Pierre Le Bihan et Gérard Gloaguen en finale de ligue open par 4 expert

Cathy Gloaguen et Albine Plouzanné 1^{ères} au CFEB à ST Renan

Frédéric Tavernier et Jean Philippe Dandoy 1^{ers} au CFEB à Brest

qualifiés à la coupe des clubs : les paires Isabelle et Bernard Loiseau, Annick Le Mouroux et André Le Fur, Françoise Salaün et Yves Julien, Monique Bénardeau et Jean Yves Le Guern, Pierre Le Bihan et Gérard Gloaguen, Sylvestre Eymery et Georges Niéto
un grand bravo à tous

Les activités particulières de cette année :

- une formation sur le logiciel de mise en place des tournois faite par Alain meunier ; Ceci sera reconduit l'année prochaine

- une information concernant l'arbitrage faite par Michel et Marcel

- une formation arbitrage à Quimper pour O Masson et JPh Dandoy qui sont maintenant arbitre de club.

- des réunions au SRBC :

6 réunions du CA, une réunion enseignement et une réunion avec le Comité de Bretagne pour la mise en place des forums dans les différents clubs de la région

-des réunions en externe :

avec Domitys Brest,

avec le Comité de Bretagne pour l'organisation des compétitions 2025-2026, à Landivisiau à Lorient pour l'AG du Comité de Bretagne

à Rennes réunion de district pour le conseil régional du Comité de Bretagne, avec Brest et Landerneau

à la mairie pour la réservation des salles pour 2025-2026

contacts avec IFREMER et La Cavale Blanche

- participation au forum des associations de St Renan

-participation du club au CFEF et au Challenge de l'Iroise

- la réception des Anglais

-la remise de la médaille du club à Jacqueline Trébaol

- quelques nouveautés décidées en CA, comme la modification du règlement financier, des notes de frais, la mise en place d'un planning pour les parties libres, la mise en ligne sur le blog des résumés des CA, des enquêtes auprès des adhérents pour le déplacement en Angleterre, ou la mise en place de tournois le soir ou en week-end

Enfin nous aurons une pensée pour les joueurs ou anciens joueurs nous ayant quittés cette année : Ghislaine Geffroy, Joel Biseau, Michel Marcy, Didier Abt, Dominique Corlaix, Jean Luc Maire

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Le rapport financier :

Malgré l'augmentation des prélèvements de la FFB, l'achat d'un nouveau PC suite au cambriolage, la diminution du nombre d'adhérents, la situation financière s'est améliorée. Concernant la gestion des cotisations, il y a disparition de la participation du club à la licence, vente des tickets pour les parties libres, disparition de la gratuité du droit de table pour les organisateurs. Disparition de la participation du club au repas des membres du CA après les réunions, mise en place d'un dédommagement forfaitaire lors des déplacements, etc.

L'exercice 2024/2025 présente un solde positif de l'ordre de 1900€.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Renouvellement du bureau :

Sont sortants : Michèle Bru, Michèle Cevaer, Thierry Doré et Frédéric Tavernier. Georges Niéto quitte le CA.

Les candidats Yves Jullien et Isabelle Loiseau sont élus à l'unanimité et Frédéric et Thierry sont réélus à l'unanimité.

Les membres du CA se retirent quelques instants afin d'élire le nouveau Président : Jean Philippe Dandoy est reconduit à ce poste

Perspectives pour l'année à venir :

- les finances :

Les tarifs d'adhésion et de droit de table restent inchangés.

La licence augmente de 5 €, le club ne participant pas à cette augmentation

La cotisation « clubs » partagée entre FFB et Comité était de 132,50€ par an. S'y ajoutait une cotisation « parcours bridge » forfaitaire de 50€, qui en principe correspondait à une aide de la FFB pour la préparation des cours des moniteurs.

Cette année la part de la cotisation « clubs » ne change pas, mais la FFB a décidé de fusionner sa part avec le « parcours bridge », demandant un montant supplémentaire de 2,50€ par licencié, avec un minimum de 100€ par an pour les petits clubs, et un maximum de 750€ pour les grands, soit une augmentation de 100 à 700 % de « parcours bridge », mais avec disparition de la part fédérale de la cotisation « clubs » soit 57,50€.

La Fédération impose que les élèves soient licenciés dès la 1ère année. Ils ne participent pas aux tournois et cette première année de licence leur est offerte par la FFB. Ils devront donc être aussi licenciés la 2ème année, et devront alors payer cette licence, bien que pas encore aptes à jouer dans les tournois. Ceci augmentera encore le montant de la cotisation « parcours bridge »

Les membres du CA proposent donc 2 options :

1) on transforme 2 tournois du vendredi par mois en tournois non homologués. La disparition du prélèvement sur le droit de table permettra le financement de « parcours bridge », mais aussi à des joueurs du club de s'affranchir de la licence annuelle tout en participant à 2 tournois par mois à d'autres joueurs de jouer en réglant un simple droit de table, et enfin d'offrir aux élèves de seconde année une participation du club sur le montant de la licence imposée par la FFB.

2) on augmente le ticket pour le droit de table, qui passerait à 2,80 ou 3€. Mais cela n'augmentera pas le nombre de joueurs potentiels, et ne permettra pas à ceux non intéressés par les points d'experts de s'affranchir du montant de la licence.

L'ensemble des participants à l'AG se prononce pour la première solution à l'unanimité.

- la vie du club :

Nous gardons les tournois le mercredi et le vendredi, avec un Simultané du Roy René le 4ème mercredi du mois, ainsi que les parties libres du lundi, sauf du 07/07 au 18/08

Le Challenge de l'Iroise est reconduit, ainsi que le CFEB et la COUPE des Clubs

Nous souhaiterions organiser un marathon de bridge

2 compétitions sont organisées : FN Espérance par 2 (12 Avril), FC Challenge d'été par 2 (10 Mai)

Le club a prévu de participer au Forum des associations.

La journée golf-bridge sera reconduite

une formation à l'organisation des tournois sera proposée par Alain Meunier en Septembre.

La formation des élèves reste le Mercredi.

Concernant le jumelage avec l'Angleterre, plus particulièrement la participation financière du SRBC pour les primo-accédants, la décision sera posée lors d'un prochain CA.

L'Assemblée Générale s'est achevée avec la remise d'un chèque de 1500€ à la représentante de la Municipalité de St Renan et le verre de l'amitié.